

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA de Kerliver-Hanvec EPL Chateaulin - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA de Kerliver-Hanvec EPL Chateaulin - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (37352)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA de Kerliver-Hanvec EPL Chateaulin - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (37352)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	7	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Justifier d'un diplôme de niveau 4 (BAC) en paysage ou forêt	Diplôme	Très important
	Justifier d'un diplôme de niveau 4 (hors domaine) et 1 an d'activité professionnelle en paysage ou forêt	Diplôme + cv	Très important
	bonnes aptitudes physiques	Test de grimpe	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel	lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats sont contactés pour faire le point sur l'évolution du vœu qu'ils ont émis.

Si le vœu exprimé est toujours d'actualité, un rendez-vous est proposé par la développeuse de l'apprentissage.

Le profil du candidat est étudié sur la base des pré-requis exigés en termes de diplômes obtenus (Niveau IV), et d'expérience professionnelle (si diplôme de niveau IV hors champ professionnel), du projet et de la motivation lors d'un entretien de positionnement mené par le coordinateur de la formation. Le candidat doit également réussir un test de grimpe réalisé lors du positionnement.

En cas d'admission, le candidat est accompagné dans la démarche de recherche d'entreprise et un parcours de formation est établi.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Anticiper sur la recherche d'une entreprise d'accueil en apprentissage : utiliser son réseau personnel (familial, relationnel, stages, jobs d'été...), étudier les offres d'emplois, prospecter les entreprises. Ne pas hésiter à prendre contact avec l'établissement en phase d'élaboration du projet de poursuite d'études : un entretien personnalisé en présentiel ou par téléphone est possible.

Signature :

Sophie MORON,

Chef d'établissement de l'établissement CFA de
Kerliver-Hanvec EPL Chateaulin